



Du 15 septembre au 29 décembre 2011

Débat public Aqua Domitia

Réunion thématique n°2
La gestion et le prix de l'eau

Montpellier, le 13 octobre 2011

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia



Programme



Philippe Marzolf, Président de la CPDP
Christian Bouillé, Conseiller régional

(15')
(15')

Table ronde 1 :

Coût et financement des travaux, prix de l'eau brute et de l'eau potable

Claude Allet, BRL	(7')
Jacques Grau, SITIVS	(7')
Marielle Montginoul, Cemagref	(7')
Débat avec le public	(15')
Marielle Montginoul, Cemagref	(7')
Simone Bascoul, CLCV	(7')
Philippe Blatière, Terre de Camargue	(7')
Michel Pontier, FRSEA	(7')
Débat avec le public	(15')



Programme



Table ronde 2 : Les forages

La gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau La gouvernance du projet à la suite du débat

Jean-Daniel Rinaudo, Cemagref	(7')
Michel Deblaize, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	(7')
Débat avec le public	(15')
Abel Dumont, Eau Secours 34	(7')
Pascal Pinet, Région Languedoc-Roussillon	(7')
Débat avec le public	(30')





La CPDP

Philippe Marzolf, président

Vice-président de la Commission nationale du débat public

Mireille Leteur

Ingénieur en aménagement des eaux et environnement

Claude-Sylvain Lopez

Président de tribunal administratif honoraire,
membre de la CNDP

Cécile Valverde

Vice-présidente du Conseil de développement de
l'agglomération toulousaine,
Ancienne inspectrice de l'enseignement agricole
Ancienne élue municipale





Le débat public La saisine de la CNDP

BRL, maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia, a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, le volume du transfert d'eau inter-bassins étant supérieur à 1m³/seconde

La Commission nationale du débat public (CNDP), chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructures » :

- A décidé le 2 février 2011 d'organiser un débat public sur ce projet
- A nommé le président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), pour organiser le débat en toute indépendance et neutralité



Le débat public : objectifs et suites



Objectifs

Permettre au public :

- De s'informer sur le projet
- D'obtenir des réponses à ses questions
- De donner son avis sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques

Suites

- Dans les 2 mois qui suivent le débat, la CPDP et la CNDP publient respectivement un compte rendu puis un bilan du débat
- Dans les 3 mois qui suivent ces publications, le maître d'ouvrage rend publique sa décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)



Le débat public : ses principes

- **Transparence** : toutes les informations sont mises à la disposition du public
- **Equivalence** : toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue
- **Argumentation** : toutes les opinions exprimées doivent être argumentées



Les documents du débat élaborés



Par la CPDP

- Le journal du débat (7500 exemplaires) : 3 numéros, le 1^{er} avec carte T
- Un dépliant en 3 volets (80 000 exemplaires), distribué dans les mairies et sur les lieux de passage des communes accueillant les réunions
- Un site internet avec tous les documents utiles au débat, les questions et les avis exprimés
- Une lettre d'information périodique

Par le maître d'ouvrage

- Son dossier (120 pages) et sa synthèse (8 pages)
- Les études déjà réalisées





Les contributions en cours de débat

- Tous les avis, contributions écrites et audiovisuelles ainsi que les délibérations seront rendus publics
- Les cahiers d'acteurs retenus par la CPDP seront publiés et diffusés sur support papier (contributions écrites de maximum 12000 signes sur 4 pages, répondant aux questions du débat)
- Les études et documents complémentaires seront également publiés





Le site internet www.debatpublic-aquadomitia.org

Conçu pour favoriser la participation au débat, il offre :

- L'accès aux informations et documents
- L'accès au système Questions/réponses
- Des espaces de discussion thématiques et territoriaux
- La diffusion en direct de 7 réunions (ouverture, 5 réunions thématiques, clôture)
- Des interviews vidéo des participants qui souhaitent donner leur avis.



Couverture médiatique

Un important dispositif publicitaire est prévu pour informer le public de la tenue du débat et l'inciter à participer :

- 14 campagnes dans la presse écrite, radio, presse web, réseaux sociaux et Google
- Parutions dans les journaux et magazines des collectivités et acteurs du territoire



Les questions auxquelles le débat doit permettre de répondre :

(définies après rencontres avec les acteurs et consultation sur Internet)

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?





13 réunions publiques

Une réunion d'ouverture

5 réunions thématiques

6 réunions territoriales

Une réunion de clôture

Les réunions, ouvertes à tous, se tiendront de **18h à 21h**
dans 11 villes de la région



La première réunion thématique

Agde le 6 octobre



Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, à l'économie et au développement touristique ?

- Les besoins liés à la croissance démographique (usages domestiques : eau potable, arrosage des espaces verts collectifs ou particuliers, lutte contre les incendies...)
- Quels besoins en eau brute pour le développement économique (industrie, tourisme...) ?



La deuxième réunion thématique

Montpellier le 13 octobre



Quelle incidence aurait le projet sur le prix de l'eau et sa gestion ?

- Quel serait le coût des travaux et comment seraient-ils financés ? (conduite principale et réseaux secondaires)
- Le prix de l'eau brute et de l'eau potable
- Les forages (coût et exploitation)
- La gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau
- La gouvernance du projet à la suite du débat



La troisième réunion thématique

Montpellier le 18 octobre



- L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ?
- Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ?
- Contribue-t-il au maintien du bon état des milieux aquatiques ?



La quatrième réunion thématique

Béziers le 20 octobre



Quelles autres solutions peut-on envisager ?

- Les ressources connues (eaux souterraines et superficielles) : barrages (Salagou), forages, transferts entre bassins (Orb/Hérault)
- Les ressources potentielles (eau profonde, retenues collinaires)
- Les économies d'eau et autres ressources (baisse des consommations, récupération des eaux pluviales, diminution des pertes réseau, le dessalement d'eau de mer etc.)



La cinquième réunion thématique

Capestang le 3 novembre



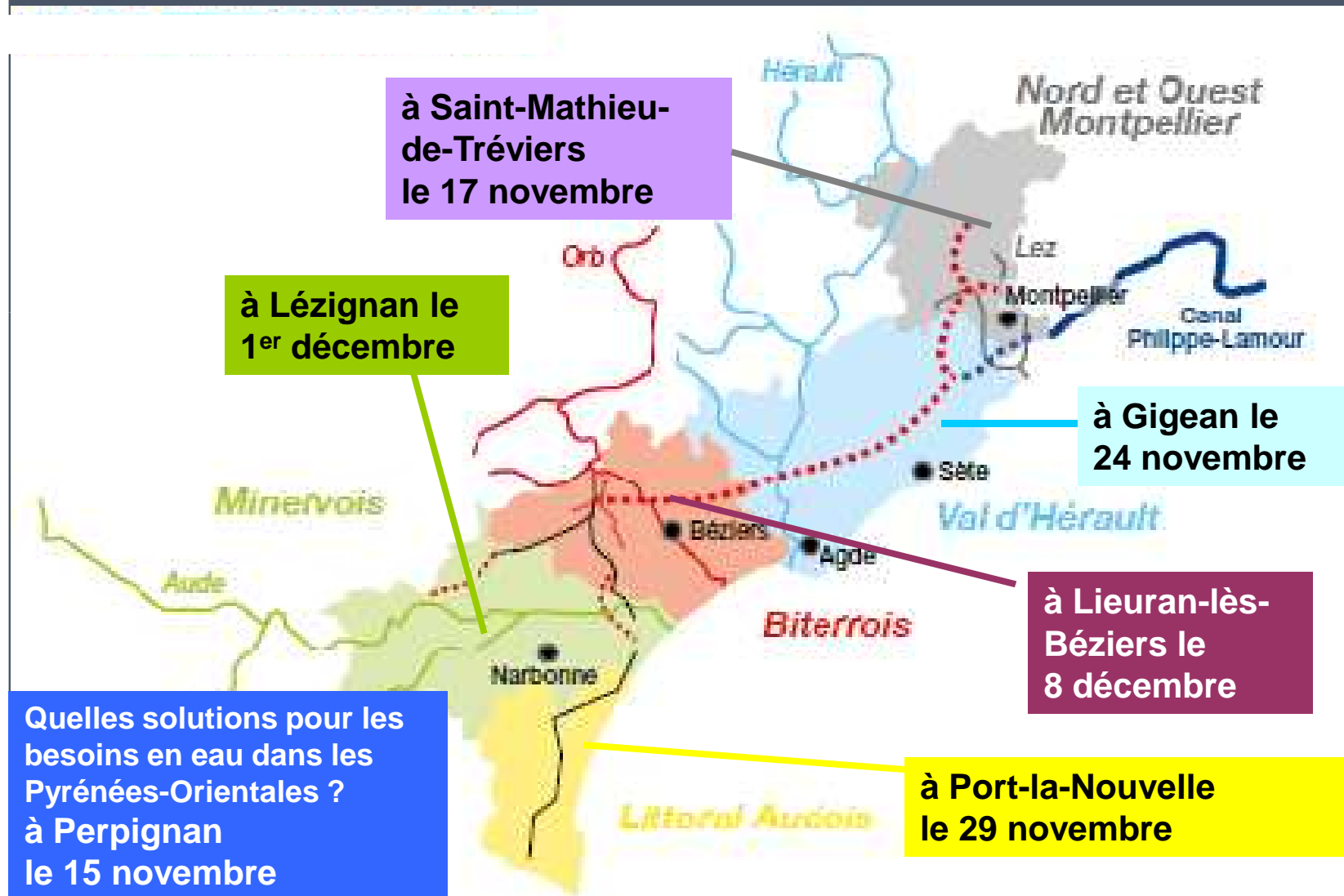
Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?

- Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne
- Diversification des cultures (fruits, maraîchage...)
- Irrigation de la vigne



Les six réunions territoriales

Elles permettront aux habitants et aux acteurs de débattre de chacun des maillons du projet :



Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?
à Perpignan le 15 novembre



La réunion de clôture

Narbonne le 15 décembre

Les principaux enseignements du débat public



Actions spécifiques auprès des étudiants et lycéens d'enseignement général et professionnel



Collaborations avec les étudiants de l'université Montpellier II et les lycées 21, pour associer les jeunes à la démarche du débat public :

- Organisation d'un débat au sein de l'université
- Proposition du débat au programme pédagogique de classes de lycée...



L'atelier d'experts

Pour répondre à une interrogation récurrente, la CPDP a décidé d'organiser un atelier d'experts de la région sur **la connaissance des ressources en eau**, pour travailler sur les questions suivantes :

- Quelles sont les études effectuées sur les ressources en eau de surface ou souterraines ?
- Cet état des connaissances est-il suffisant ?
- Dans le cas contraire, quelles études complémentaires seraient nécessaires pour avoir une connaissance suffisante de ces ressources ?

Les conclusions de cet atelier seront rendues publiques au cours du débat.





Merci de votre attention

**Commission particulière du débat public sur le
Projet Aqua Domitia**

La Coupole Sud - 329 rue Léon Blum – Montpellier

tél : 04 99 54 96 80 - fax : 04 99 54 96 85

contact@debatpublic-aquadomitia.org

www.debatpublic-aquadomitia.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Aqua Domitia

